



Année 1

Année 2

Année 3

BESOINS

Frais d'établissement

Frais d'enregistrement

Honoraires

Dépôt de marque INPI

Publicité au démarrage

Droit d'entrée franchise

Immobilisations incorporelles

Brevet, licences

Création site internet

Logiciel

Fonds de commerce ou droit au bail

Immobilisations corporelles

Travaux / aménagements

Véhicule

Mobilier

Matériel informatique

Outillage

Immobilisations financières

Loyers versés en garantie

Garanties professionnelles (ex : agent immobilier, transporteur)

Besoin en fonds de roulement (BFR) ?

Constitution

Accroissement

Remboursement (emprunts à moyen et long terme)

Prêt d'honneur

PCE*

Prêt bancaire

Autres prêts

Rémunération exploitant individuel ?

Distribution de dividendes ?

TOTAL DES BESOINS

RESSOURCES (durables)

Capitaux propres

Capital

Comptes courants d'associés

Capacité d'autofinancement (CAF) ?

Primes et subventions

Capitaux empruntés (emprunts à moyen et long terme)

Prêt d'honneur

PCE

Prêt bancaire

Autres prêts

TOTAL DES RESSOURCES

ÉCART = Total Ressources - Total Besoins

La constitution du BFR ne s'indique qu'en année 1, il s'agit de reporter le montant de BFR inscrit dans le plan de financement initial

À indiquer uniquement dans le cas des entreprises individuelles

À indiquer sans le cas des sociétés si distribution de dividendes

CAF = bénéfices après impôts + dotation aux amortissements Cf. compte de résultat